



Paris, jeudi 20 avril 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02520

Modifiant l'avis n° FR/2023/02222

Modifié par l'avis n° FR/2023/06824

Pris en application :

Code des transports

Chômages (Modernisation de l'écluse)**SEINE - ECLUSE SECONDAIRE DE CHAMPAGNE****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **02/05/2023 à 06:00** au **29/10/2023 à 20:00**
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 172m (côté terre))
pk 83,480 (Rive droite) - Rive droite

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **02/05/2023 à 06:00** au **29/10/2023 à 20:00**
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 185m (côté Seine))
pk 83,480 - Rive droite

Limitation du stationnement (stationnement interdit sur 200.00m en amont et aval de l'écluse) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **27/03/2023 à 08:00** au **29/10/2023 à 20:00**
 - o Seine à l'amont de Paris (écluse n°2 de Champagne-sur-Seine - Passe de 172m (côté terre))
pk 83.400 - Rive droite

Commentaire :

Conformément au programme des chômages validé par le conseil d'administration de l'établissement de Voies Navigables de France,

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de modernisation de l'écluse secondaire de Champagne qui seront réalisés pendant la période indiquée ci-dessus.

Les travaux consisteront à batarder, mettre à sec les têtes et le sas, remplacer les vantaux et organes de manoeuvre, implanter des ducs d'Albe pour l'amarrage des bateaux, réaliser la réfection des bajoyers inclinés et automatiser l'écluse depuis la cabine de commande. La fin des travaux est prévue fin octobre 2023.

Par ailleurs pour les besoins du chantier, le stationnement sera interdit sur une distance de 200.00m en amont et aval de l'écluse secondaire du 27 mars au 29 octobre inclus.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

30/10/2023

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO